



Compte rendu de la CAPL 3 du 27/06/2018

La CAP locale relative au mouvement de mutation du 01/09/2018 des agents de catégorie C s'est tenue ce jour. Aucun changement n'est intervenu par rapport aux propositions d'affectations parues dans Ulysse.

Les élus FO DGFIP 42 :

- déplorent les vacances d'emplois subsistantes à l'issue de ce mouvement. Le **taux de couverture** en catégorie C pour le département de la LOIRE atteint seulement les **88 %**.
- s'offusquent de la **quantité d'agents en position ALD** déjà en fonction dans le département et le nombre de nouveaux arrivant dans cette situation.
- S'inquiète quant à l'**avenir de l'EDR**. En effet, le vivier constitué en début d'année n'a pas permis de pourvoir tous les emplois vacants.

Nous restons vigilants, à votre écoute et à votre disposition

Les élus FO DGFIP 42